VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages à vendre à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 233 et 241 avenue Atlantique entre les rues Pelican et Thayer.

Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Avenue Pélican entre les rues Pacifique et Atlantique.

Lots vacants.

Trois lots dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer.

Cottage simple No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73 160—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Dell'Isle, voyer daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot a une façade de quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, et contenant 6 chambres de chaque côté, tout couvert en ardoises, citerne, hangar et la maison est entrée de la banquette et a un portique sur sa façade et est louée $11.00 par mois par côté.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pélican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Dell'Isle, voyer daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot a une distance de quatre-vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et ayant une façade de 30 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 235 et 237 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, a un lot couvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar etc., de chaque côté, remise de la banquette avec garage en dessous et en une pièce 11 pouces de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 41, nouveau plan de ville, borné par les rues Thayer, l'avenue Pacifique, l'avenue Pélican et la rue A, et désignés comme lots No 41 et deux de l'îlet No 40 maintenant et depuis le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer daté le 7 mars 1849, lesquels ledit lot de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit à savoir :

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant trente et un pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars, citerne etc., contiguës au ci-dessus et faisant face à l'avenue Pelican est un cottage double, situé de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres, hangars etc., la propriété est maintenant occupée.

5° Trois certains lots de terre situés dans ledit cinquième district de cette ville dans l'îlet No 42 borné par les avenues Pacifique et la rue Emile et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lesquels ledit lot est aussi désigné par le No 4 sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property" par W. T. Thompson, voyer daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude d'Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C sur un dit plan par C. Urban Lewis, ancien voyer de ville, daté le 27 juillet 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Doney, dans le bureau de James J. Woulfe, le 15 août 1895, lesdits trois lots ou portions de terre sont de la contenance, portion des lots Nos un et quatre, acquis par ledit feu John Kennedy par devant Henry P. Dart le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure des avenues Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C a vingt-quatre pieds de façade à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Emile et Pelican et la rue Thayer, lesquels ledit lot 42, marqué sur le plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12.00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprenant un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se loue pour $15.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur de payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de l'Amérique vs Irena Brooks, femme de Chas. Harris et als No 13.132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ces décrites, les produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour pour attendre l'adjudication des droits des intéressées parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à ... cette somme dont ledit intérêt désormais.

Deuxièmement. Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et als No 13 131 du dossier de la Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ces décrites, les produits desquels ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à ... cent dollars et intérêt dudit défunt en ces.

Conditions—Comptant. Les actes de vente par devant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas J. Kennedy

No 73 160—Cour Civile de District, Division C

UN LOT DE WHISKEY.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le MERCREDI 15 juin 1904 à 11 heures a.m., à l'Entrepôt Municipal, Division No 4, situé dans l'îlet borné par les rues B, Front, St Joseph, Delta et June, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir :

Cinq barils de whiskey Schuylkill, deux barils de whiskey Hanover Rye, un baril de whiskey XXXX Monongahela, 25 caisses whiskey Hanover Rye et 1 baril whiskey Murray H.

Conditions—Comptant.

Saulsbury & Gurley et N. E. Humphrey, avocats. 4 jun—4 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une position excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philip entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73 175—Division B—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 23 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet comprenant les rues Philippe, Tchoupitoulas, Rousseau et Notre-Dame, désigné par la lettre A, mesurant 22 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et a été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1903.

Les améliorations comprennent un cottage en bois couvert en ardoises sur le front, contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, hangar etc., cabinet de banquette et est aussi parties en deux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, à un taux de 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, acte de vente par devant Fred. Zerlett, notaire aux frais de l'acquéreur.

... 15 22 29—... 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

1786 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Alice Lee McCloy et als vs L. Z. Gewers.

No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de Louisiane à savoir :—

1° La ferme 1/2 section fractionnelle 12 contenant 316 ½ acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21, contenant 173 ½ acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de S. O. 1/4 de la section 21, contenant 110 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22 et lot 5 de la section fractionnelle 23, contenant 122 ½ acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125 ½ acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 145 acres.

9° 47 acres de la section 23 sur le Bayou Fork ou Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 29.

10° 10 acres dans l'extrémité sud de la section 30.

11° 100 acres dans la section 42, connu comme la Demarache dans T. 1 S. R. 4 E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Watson & Pierson, Branch F. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kilroy et Theresa Stille, sa veuve.

No 73.092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—JEUDI le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour daté le 26 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Footon), Chippewa, Toledano et Pleasant, étant une partie du lot original numéroté 14 de l'îlet No 4 sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne séparant du lot 13 et 64 pieds 3 3/4 de pouces sur une ligne séparant du lot 16 sur le susdit plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprennent un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, rangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente par devant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero Jr. avocat.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités ésultats.

Bureau 688 Place Commerciale

Rue ...

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3125-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters, Dossier No 73 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 21 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à propriété foncière ci-après décrite :

1° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Roman, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante-deux pieds six pouces de profondeur et trente-six pieds de largeur à la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, ingénieur voyer de ville daté le 6 avril 1893 et annexé à un acte d'achat en ces ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mme M. Vartz par acte exécuté pardevant C. Drucat, ancien notaire en cette ville, le 2 juillet 1893 et enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, ce jourd'hui connu et désigné sous le No 2 dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Déséré, suivant un plan de Fauburg Montreuil, fait par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du chef de cette paroisse pour référence et mesurant d'après ledit plan trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transports de cette paroisse dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme de l'attitude entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 303 rue Baronne.

P. A. Dreyfous, avocat. 21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Barracade, entre les rues Gravier et Julie.

Succession de John Ware, John B. Ware et Josephine Ware.

No 69 921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et ayant trait exclusivement de propriétaire, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain morceau de terre dans le premier district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Baronne, Drances, Grivel et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 7 pouces 4 pouces de face à la rue Baronne par 46 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en deux mois avec 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, acte de vente par devant Fred. Zerlett, notaire aux frais de l'acquéreur.

... 15 22 29—... 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

Formant partie de

Buvette, épicerie et résidence, 1712 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1722 et 1724 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Dorgenois.

Mary Uhlers, August Uhlers et als.

No 72 521 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI LE 14 JUIN 1904

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904 et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre du Juge, rendu le 21 avril 1904, ladite vente Fred. Adolph, notaire, cet ordre étant signé le 27 avril 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui y trouvent situés dans le troisième district de cette ville et désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues Français, Roman, Tonti et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage à deux étages occupé comme une épicerie, buvette et résidence, portant le No 1742 rue des Français, et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie entrée, citerne, hangar etc., en dépendant, ensemble pour le commerce dans un bon voisinage.

2° Un lot de terre avec les améliorations qui y trouvent situé dans le même district, désigné par la lettre C dans l'îlet borné par les rues Français, Roman et Prieur, sur un dessin annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire, le 15 octobre 1888, mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désignés par les Nos 1722 et 1724 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 773, borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées, désigné par la lettre B, sur un devis de J. A. D. Hémecourt, daté le 10 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Coninge, notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Française sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en termes de crédit de 1 et 2 ans représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par un de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès mettant de côté toute estimation, etc. l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,

Buck Waske & Buck, Avocats.

14 mai—14 15 22 29—... 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1430 rue Baronne, entre les rues Thalie et Melpomène.

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72.570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 14 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1430 rue Baronne dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Thalie, Carondelet et Melpomène, désigné par le No 2 sur un plan par A. Castaing, architecte, daté le 22 novembre 1854, déposé pour référence en l'étude de A. B. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 19, lequel lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune aux dits lot et autres, d'après le dit plan, et aussi agréablement à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de son enchère les taxes de 1904 et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication; que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

d'un joli cottage simple en bois,

No 1931 Avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu le 18 mai 1904, signé le 21 mai 1904, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Eugenia Moran vs George S. Lacey, Jr. No 72.604 du dossier de la dite Cour, ci-après décrite propriété à savoir :

Le joli cottage simple à un étage en bois avec deux étages dans le fond, No 1931 avenue Cleveland, contenant quatre chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Prieur et Roman. Le lot de terre est désigné par le No 23 de l'îlet No 26, borné comme il est ci-dessus mentionné d'après le plan de Coanier, architecte, daté le 1er septembre 1844, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire en cette ville dans le lot de plan No 2. Le dit lot mesurant d'après le dit plan 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété est dans un bon voisinage, près de tous les agréments et fera une jolie résidence ou un placement payant. Conditions Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Peter Seiff, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. J. Morgan, Jr. C. G. Gill, avocats pour le plaignant.

T. G. Morgan, avocat pour le défendeur.

29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26, 30.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Carl Kummel.

No 73.107 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les deux magasins doubles et résidence en bois à deux étages, Nos 3115, 3117, 3121 et 3123 rue Magasins, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, contenant magasin et une chambre au rez de chaussée et 4 chambres au premier étage de chaque côté, cour et etc., le terrain est décrit comme un certain morceau ou portion dans l'îlet 155, borné comme il est ci-mentionné. Ledit morceau ou portion de terre mesurant 61 pieds, 6 pouces de face à la rue Magasins, par une profondeur de 95 pieds, 11 pouces, et est formé de la portion du fond des lots Nos 11 et 12 du dit îlet d'après le plan fait par Henry Moelhausen, le 21 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, d'après un acte de dépôt pardevant ledit notaire, daté le 12 juin 1844 et la portion du fond du lot No 13, sur un plan par A. S. Phelps, voyer, le 8 février 1847 déposé en l'étude de J. H. Beard, ancien notaire en cette ville. Cette propriété est dans une excellente localité pour commerce et résidence et est un placement de stabilité et de rémunération parce que le quartier du voisinage est établie et stable et en est sujet à un changement. La propriété se loue au taux de $960 par an. Des fortunes ont été faites et seront faites dans cette localité.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans démontré par des billets de l'acquéreur tirés à son propre ordre et par lui endossés, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

James J. McLaughlin, avocat.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Premier District,

Dans un Centre de Résidence et de Manufacture.

MARDI, le 28 JUIN

Succession de Hugh Murphy.

No 73.117 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Il sera vendu à enchère publique MARDI le 28 juin 1904 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mai 1904 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins et Poeyfarré, mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et deux septièmes de pouces de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Poeyfarré, entre lignes parallèles, mesure américaine et est borné dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur de laquelle il a le droit d'usage en commun avec d'autres lots d'après lequel dit plan.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES A L'ANGLE DES RUES POEYFARRE ET MAGASIN MAINTENANT OCCUPEE COMME UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES et louée pour $25 par mois et contenant environ 10 chambres, cour briquetée et hangar dans le fond.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Sainte maintenant le premier district de cette ville dans l'îlet numéro 31, ancien numéro maintenant lot 238 nouveau numéro borné par les rues Calliope, Carondelet, autrefois Appolo, Baronne, autrefois Bacchus et Clio, ledit lot étant ainsi numéroté et indiqué, et étant en mesure française trente pieds de face à la rue Calliope sur cent cinquante pieds de profondeur, ladite portion dudit lot No six étant à une près de la rue Carondelet, d'après le plan fait par P. Casanova, le 17 septembre 1842 et déposé pour référence en l'étude de Théodore Vincent, ancien notaire en cette ville.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA DEMEURE DOUBLE EN BOIS A DEUX ETAGES 1716 ET 1720 RUE CALLIOPE ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, contenant de chaque côté 4 chambres, salle à manger et cuisine et grande citerne. Est louée à des locataires payant promptement.

3° Un certain lot de terre situé dans la ancienne municipalité No deux, maintenant le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hunter, Nouvelle Levee (maintenant Sud Peters), Tchoupitoulas et Thalie, ledit lot de terre est désigné par le No un et formant l'encoignure des rues Hunter et Nouvelle Levee ou Sud Peters et mesurant vingt pieds de face à la rue Nouvelle Levée ou Sud Peters sur quarante sept pieds un pouce et demi de profondeur et façade à la rue Hunter et quarante huit pieds dans le fond, d'après le devis ou plan fait par Alcee d'Hémecourt, voyer, daté le 27 avril 1843 et annexé à un acte passé en l'étude de William Y. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1844, ladite propriété étant une subdivision du lot No un.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT L'EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE A L'ANGLE DES RUES SUD PETERS ET HUNTER, le centre du coton et des manufactures de la ville. Un grand magasin et cuisine au rez de chaussée et 3 chambres au premier.

4° Un certain lot de terre situé étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarré, Delord, Constance et Annonciation, sur le côté nord de la rue Poeyfarré, entre les rues Constance et Annonciation et désigné par le No un sur un dessin ou plan fait par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, le 23 janvier 1841 et annexé à un acte en l'étude de Felix Grima, ci notaire en cette ville, sous la date le même jour, ledit lot étant aussi désigné par le numéro municipal douze, et mesurant vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de huit pieds traversant de la rue Annonciation à la rue Foucher et commune à ledit lot et aux autres lots.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA BATISSE EN BRIQUES 91 RUE POEYFARRE, comprenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger et cuisine, et 5 chambres à coucher au premier étage grande cour entièrement briquetée et s'ouvrant sur une allée dans